

REUNION DU 15 NOVEMBRE 2024

Présents :

Messieurs GAVART Michael et ETIENNE Frédéric et Mesdames MELO Valérie et JACQUES Amanda

Ordre du jour :

- . Plan de formation 2024**
- . Plan de formation prévisionnel 2025**
- . Questions diverses**

Après lecture et approbation du procès-verbal de la réunion du 30 septembre 2024, Monsieur GAVART passe à l'ordre du jour.

1/ Plan de formation 2024

A ce jour, pour l'année 2024, le plan de formation est établi de manière définitive. 12 formations différentes ont été réalisées pour 11 salariés. 10 formations sont dites « réglementaires » et les 2 autres sont « choisies ». Cela représente un total de 299,50 h de formation pour un coût total pédagogique de 11 205,33 € (hors salaires).

2/ Plan de formation prévisionnel 2025

A ce jour, dans le plan de formation 2025, seules les formations réglementaires (au nombre de 6) et quelques formations choisies y figurent, tous les salariés n'ayant pas encore rendu leurs vœux de formation. Le coût pédagogique n'est pas encore connu, aucun devis n'ayant encore été demandé.

3/ Questions diverses

- Vêtements de travail : M. ETIENNE souhaite reconduire les achats des vêtements au magasin CSGV de SEZANNE. Les achats pourront se faire dès la semaine prochaine et le budget reste inchangé par rapport à l'année dernière. Il est d'ailleurs rappelé, qu'avec ce budget, chacun doit s'équiper d'au moins une paire de chaussures de sécurité tous les ans et doit les utiliser pour occuper son poste.
- Cartes cadeaux de fin d'année : Le Directeur et les membres du CSE s'entendent sur la reconduction des cartes cadeaux de fin d'année en conservant le montant de 430 € par personne (base pour un temps plein présent sur toute l'année 2024).

- Repas de fin d'année : Le Directeur informe que les enfants du personnel sont également invités au cocktail dinatoire qui se déroulera à la salle des fêtes de La Noue le 13 décembre 2024. Merci de préciser sur la feuille d'inscription le nombre d'enfants qui seront présents.
- Usage des véhicules : il est demandé à toutes les personnes utilisant les véhicules de la Coopérative (VL/PL) de les rendre propres après utilisation, dans la mesure du possible.
- Visite d'un moulin et/ou d'une malterie : M. ETIENNE souhaiterait qu'une visite d'un moulin et/ou d'une malterie soit organisée afin de voir ce que les grains qui transitent par la Coopérative deviennent après expédition. Le Directeur dit qu'il est possible d'organiser une telle visite chez un de nos clients.
- Travaux de l'Assemblée Générale : il est rappelé que les personnes qui assisteront aux travaux de l'Assemblée Générale auront leur demi-journée rémunérée.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le Directeur,

Le Membre Titulaire,

Le Membre Suppléant,